



La Feuille du Chêne

N° 53 Avril 2025 Association historique *Bondy, son Chêne et ses Racines*



Oublier ses ancêtres, c'est être un ruisseau sans source, un arbre sans racines.

Proverbe chinois

DATES A RETENIR

Samedi 3 mai :

Permanence au local des Bains-douches

Samedi 17 mai: Journée à Ecouen

(voir ci-dessous)

Mercredi 21 mai de 14h à 18h:

Permanence au local des Bains-douches

Samedi 7 et mercredi 18 juin de 14h à 18h:

Permanence au local des Bains-douches

Samedi 28 juin de 14h à 18h:

Dernière permanence avant les vacances

Samedi 6 septembre de 14 à 18h:

Permanence de reprise au local des Bains-douches

Samedi 13 septembre: Journée des Associations (*)

Mercredi 17 septembre de 14h à 18h:

Permanence au local des Bains-douches

20 et 21 septembre: Journées du Patrimoine (*)

() Voir en page 4 pour ces deux manifestations*

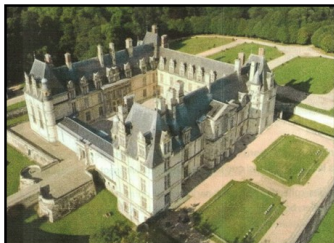
EDITO

Cette nouvelle Feuille du Chêne répond à un triple objectif : primo compléter le n°52 pour rendre compte de notre visite en 2004 au musée Carnavalet, visite consacrée aux révoltes et révolutions à Paris au 19^{ème} siècle, secundo vous présenter nos activités pour les six prochains mois : journée à Ecouen, Journée des Associations, Journées du Patrimoine et enfin tertio vous informer, à l'aide du document joint, du déroulement de notre Assemblée Générale à laquelle vous n'avez peut-être pas pu participer. Par ailleurs, ci-contre, vous trouverez les « Dates à retenir » qui, nous l'espérons, seront autant d'occasions de nous rencontrer, de vous informer et d'écouter suggestions et critiques. Bonne lecture.

D. Lancien

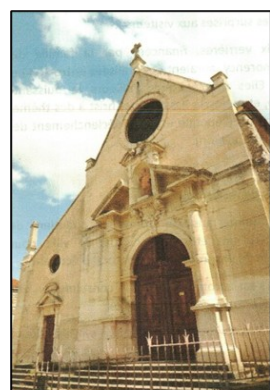
Samedi 16 mai - Journée dans le Val d'Oise à Ecouen

Comme nous l'avions annoncé dans notre invitation à notre Assemblée Générale du 2 avril, notre grande sortie de printemps nous conduit cette année dans le Val d'Oise et plus précisément à Ecouen. Nous commencerons notre journée par une visite guidée de son



château (photo ci-contre) bâti par le Connétable Anne de Montmorency entre 1538 et 1555 sur une butte dominant la Plaine de France. Le Connétable était le premier personnage de l'Etat sous François 1^{er} et Henri II. A la mort d'Henri II de Montmorency, le château devint la propriété des Condé, puis, en 1807 Napoléon 1^{er} y ouvre une

maison d'éducation de la Légion d'Honneur. En 1962 André Malraux, alors Ministre de la Culture, décide d'y installer un musée de la Renaissance qui après d'importants travaux de restauration ouvrira ses portes en 1977. On admire tout d'abord le décor originel : cheminées peintes, les plafonds et les magnifiques pavements. Les collections présentent un ensemble exceptionnel : mobiliers, boiseries, orfèvrerie et émaux (ci-contre), tapisseries dont une grande tenture de l'histoire de David et Bethsabée...



Après le repas au restaurant « il Maestro », l'après-midi sera ponctué par deux thèmes en alternance, d'une part la visite de l'église Saint-Acceul (ci-contre à gauche), honorant un martyr du III^{ème} siècle, également construite par Anne de Montmorency avec des vitraux intacts datant de la Renaissance.

Le second thème, scientifico-technique, sera une conférence qui nous montrera comment nos ancêtres arrivaient à communiquer à distance, entre Paris et Lille (230 km) dès la fin du 18^{ème} siècle sans microprocesseurs. Ce télégraphe, inventé par le français Chappe est basé sur des bras de sémaphore (ci-contre à droite) permettant de coder des messages et de transmettre des informations dans des délais largement inférieurs à un courrier à cheval!



Le rendez-vous est fixé au local des Bains-douches à 8h15 pour un départ en car, **sans faute**, à 8h30 et un début de la visite à 10h. Retour à Bondy vers 18h30. Coût de la journée : 60 € par personne. **N. Evezard**

Dernière heure : Il reste un tout petit nombre de places disponibles. Si vous êtes intéressé il convient de vous inscrire, dès que possible, auprès de Nicole Evezard (06 62 41 68 40).

« LES REVOLTES POPULAIRES A PARIS AU XIX^{EME} SIECLE »

Visite guidée au musée Carnavalet le 6 décembre 2024

Par ce frais mais bel après-midi de décembre, nous étions une douzaine d'adhérents pour la dernière manifestation de notre Association de l'année 2024, qui était pour nos habitués notre quatrième visite dans le Marais à l'instigation de notre amie Jocelyne Fagnon. A notre programme les révoltes et révolutions au XIX^{ème} et XX^{ème} siècles. De fait, les deux heures de visite guidée prévues n'ont permis que de s'intéresser à Paris au XIX^{ème} siècle tant il y avait d'événements à présenter et à commenter !

Le musée Carnavalet

Le musée Carnavalet, le plus ancien musée de la Ville de Paris, ouvre au public le 25 février 1880 dans l'hôtel Carnavalet, au cœur du Marais, l'un des quartiers de la capitale où le patrimoine architectural est particulièrement préservé. Cet hôtel est, avec la cour carrée du Louvre, l'un des rares témoins de l'architecture de l'époque Renaissance à Paris. Anciennement hôtel des **Ligneris** (président au parlement de Paris), il prit le nom de Carnavalet, surnom du chevalier **Kernevenoy**, mari de **Françoise de Baume** qui acheta l'hôtel en 1578. A l'époque des grands travaux de Paris (1853-1870), sur proposition du préfet Haussmann, il fut acheté par la ville de Paris en 1866 pour en faire le musée historique de la capitale.

Depuis 1880, l'extension du musée a été importante, avec la construction de nouveaux bâtiments et l'annexion de l'hôtel Le Peletier de Saint Fargeau en 1989 (travaux de 2017 à 2021). Aujourd'hui, ce musée offre une histoire de plus de 450 ans qui se déploie sur les deux hôtels particuliers. Ses collections sans cesse enrichies retracent l'histoire de Paris, de la Préhistoire à nos jours. Ci-contre deux exemples, au XIX^{ème} siècle, Napoléon 1^{er} et Madame Récamier



Paris au XIX^{ème} siècle

Grâce aux riches collections du musée, **nous suivons les grandes évolutions de Paris :**

>> **Le patrimoine de la ville :** la Tour St Jacques, l'Hôtel de Ville ceinturé de maisons beaucoup plus anciennes, le marché aux fleurs, le pont au change, la Fontaine des Innocents (ci-contre), la halle au vin aujourd' hui Jussieu, les lieux de pouvoir comme Les Tuileries et de plaisir comme le théâtre des Variétés souvent fréquenté par Balzac et on remarque que toutes les maisons sont différentes ->> **Les grandes réalisations de Napoléon 1^{er}**, assoiffé de grandeur et de puissance : « un homme n'est grand que par les monuments qu'il laisse », aussi fit-il édifier l'Arc de Triomphe place de l'Etoile, la rénovation et l'extension au nord du Palais des Tuileries (l'agrandissement au sud pour « fermer le Louvre sera l'œuvre de Napoléon III) ,



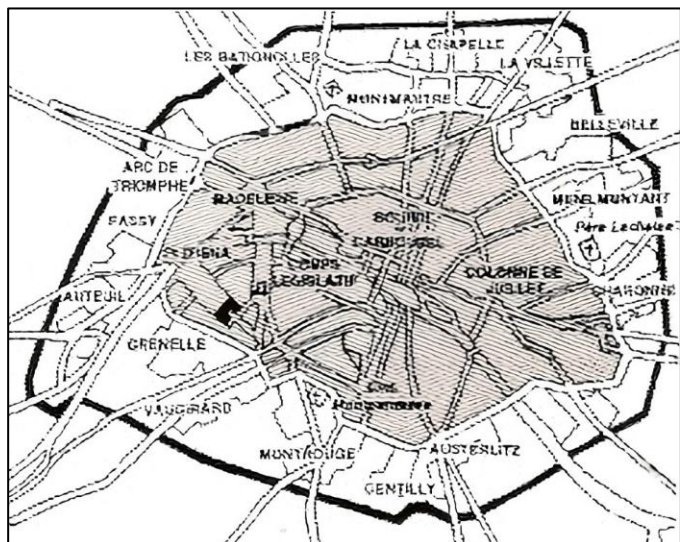
la Bourse, la nouvelle rue de Rivoli inspirée de l'Antiquité, l'Eglise de la Madeleine ou « Temple de la Gloire ». Mais aussi des réalisations pour améliorer les conditions de vie répondant à des besoins d'approvisionnement et d'assainissement de la ville par la construction de la Fontaine du Palmier au Châtelet (ci-contre), le Canal de l'Ourcq, le Bassin de la Villette, sans oublier l'organisation **du nettoyage des rues**. C'est aussi le début de **la numérotation des rues**. Avant cette innovation, on se repérait aux enseignes et aux boutiques.



>> **La création des passages couverts éclairés** qui sont des raccourcis, dans lesquels on pouvait admirer des magasins luxueux, des traiteurs, des salons de lecture éclairés et propres. Le Palais Royal est désigné comme « le Temple de la Prostitution ».

Mais, à côté de ces évolutions, **il faut prendre conscience des conditions de vie des parisiens** : un décrotteur (celui qui décrotte et cire les chaussures pour de l'argent et qui cumule souvent ce métier avec celui de commissionnaire), les vendeurs de vieilles nippes, d'un verre de tisane... La population s'entasse dans les rues, son seul lieu de plaisir ou « la gastronomie de l'œil » (Balzac), des bateaux lavoirs où on lave le linge et des bains publics alimentés par l'eau de la Seine très sale où tout y est déversé, cette eau qui est aussi bue, d'où les ravages du choléra, colère divine qui punit les pécheurs. Ces œuvres et objets témoignent du travail des enfants dès 5 ans, des « fils cassés », de la crasse des rues et des habitations, des fosses d'aisance pas étanches qui s'écoulent dans la Seine, des vidangeurs qui n'interviennent que deux fois par an, de l'odeur pestilentielle qui envahit les rues.

Par ailleurs, la région parisienne connaît **un grand « boom démographique »**. Au cours du XIX^e siècle, sa population augmente considérablement grâce à l'arrivée massive d'habitants de toutes les régions de France, due au développement du chemin de fer et de l'industrie amenant un exode rural important. C'est ainsi que Paris atteint le million d'habitants dès les années 1840. De surcroît, l'annexion en 1860 des faubourgs situés entre l'ancien Mûr des Fermiers Généraux (partie grisée sur la carte ci-contre) et l'enceinte de Thiers construite en 1840 (en traits pleins) apporte à Paris près de 500 000 nouveaux habitants. La croissance est continue de façon ininterrompue jusqu'au début du XX^e siècle. La population quintuple en un siècle. Une forte émigration venue de la Creuse mais aussi des savoyards devenus ramoneurs et fabricants de boîtes à sommeil, s'installe chez les marchands de sommeil, au dernier étage des immeubles, là où il fait bien froid l'hiver et bien chaud l'été. (Evolution du nombre d'habitants en France métropolitaine : 1800, 29 000 000 ; 1850, 37 000 000 ; 1900, 40 000 000)



Lire la suite sur le document intercalaire

La vie de l'Association

Bulletin n° 22



Le Bulletin n° 22 de notre Association est disponible depuis notre Assemblée Générale du 02 avril (couverture ci-contre). Il traite, en premier lieu, de l'histoire des moulins bondynois et de leurs meuniers. Dans un second temps, il nous convie à une promenade dans le temps et l'espace, rue Boulanger à Paris (ex-rue de Bondy avant la dernière guerre).

Comme à l'accoutumée, au cas où vous ne seriez pas encore en possession de ce nouveau Bulletin, deux possibilités vous sont offertes. Soit passer au local des Bains-douches lors d'une de nos permanences (voir en bas de page) pour régler votre cotisation 2025 au montant inchangé de 25€ et recevoir ce Bulletin. Soit, si vous souhaitez recevoir le Bulletin n°22 par courrier postal, nous envoyer un chèque de 34€ (dont 9€ de frais de port, hélas en progression constante!). Nous vous remercions par avance de votre compréhension qui nous permettra de vous remettre votre Bulletin rapidement et de limiter les relances de paiement des cotisations, toujours très chronophages!

A ce dernier sujet nous sommes toujours dans l'attente du règlement de la cotisation 2024 d'une douzaine d'adhérents, malgré plusieurs relances. Il s'agit sans doute d'oublis que nous pouvons comprendre dans un contexte général difficile. Nous nous permettons toutefois de suggérer que, si possible, ces adhérents règlent les deux cotisations simultanément. Un grand merci par avance.

Le Bureau

Manifestations de la rentrée 2025

Journée des Associations le samedi 13 septembre : C'est la reprise, pour petits et grands après des vacances bien méritées. Comme tous les ans, nous tiendrons un stand sur l'Esplanade Claude Fuzier où nous présenterons aux Bondynois et Bondynois nos publications avec, en particulier, des planches illustrées relatives aux thèmes de notre Bulletin n° 22 paru cette année. Notre stand intéresse beaucoup les nouveaux Bondynois qui veulent mieux connaître leur nouvelle ville. A nous de les intéresser et de les faire adhérer à Bondy, son Chêne et ses Racines. Pour les adhérents actuels qui visitent les stands, c'est aussi une occasion de parler avec nous pour donner leur ressenti sur notre travail et évoquer les sujets qu'ils aimeraient nous voir traiter. Nous vous attendons!

Journées du Patrimoine le samedi 20 et le dimanche 21 septembre : Chaque année, ces « Journées » sont l'occasion de présenter aux Bondynois et Bondynois un aspect de l'évolution du patrimoine de la ville. Voici quelques années, en 2016 (déjà 9 ans, le temps passe vite...) nous avons présenté une exposition sur le thème « Bondy et le tramway, d'hier à aujourd'hui » qui avait connu un vif succès. Bien des évolutions se sont produites pendant ces 9 années. Elles nous ont conduits à présenter à nouveau cette exposition pour en rendre compte (nouvelles dessertes, nouvelles rames (ci-contre nouvelle rame du T1)... et aussi pour informer les nouveaux Bondynois. Elles se tiendront sur deux jours devant notre local des Bains-douches de 10 h à 18h. Venez nombreux!



COMMUNICATION

E.mail : asso.historique.bondy@gmail.com

Président : D. Lancien : Tel 06 60 24 02 59 - E.mail : daniel.lancien@free.fr

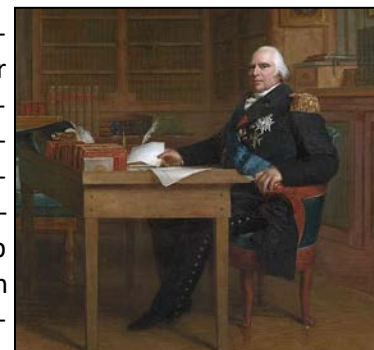
Bureau : S. Brot, M. Cogan, C. Darkiewicz

Permanences le 1^{er} samedi et le 3^{ème} mercredi de chaque mois au local de 14h à 18h

Le pouvoir royal, impérial et républicain face aux révoltes populaires

Le Royaume de France sous la Restauration et Louis XVIII

Le roi Louis XVIII règne de 1814 à 1824, hors la période des 100 jours pendant laquelle Napoléon 1^{er}, de retour de l'île d'Elbe reprend le pouvoir avant d'abdiquer définitivement au lendemain de la défaite de Waterloo. Durant son règne, considérant l'évolution de la France entre 1789 et 1814, il s'attelle à composer avec les acquis de la Révolution et de l'Empire. Il accorde au peuple une Charte Constitutionnelle, tout en menant une politique de réconciliation et d'oubli concernant les violences révolutionnaires. Après avoir composé avec une chambre introuvable car trop royaliste, le roi se durcit après l'assassinat du duc de Berry, son neveu seul Bourbon mâle en mesure d'assurer à terme la succession au trône. Il œuvre enfin à la réintégration de la France dans le concert européen. En conclusion, en prenant une position équilibrée entre ultras et libéraux, il a ramené la paix et la prospérité dans une nation épuisée. Ainsi, son règne n'a pas été marqué par des révoltes significatives. Très malade et impotent, il s'éteint le 16 septembre 1824.



Le Royaume de France sous la Restauration et Charles X

Charles X, pendant le règne de son frère Louis XVIII, attaché aux conceptions et valeurs de l'Ancien Régime, est le chef de file des ultra-royalistes. En 1825, il se fait couronner Roi de France à Reims, en modifiant toutefois les rites séculaires de la royauté pour tenir compte de la Charte Constitutionnelle de 1814 et il décide quelques mesures libérales telle l'abolition de la censure de la presse. Le règne reste toutefois marqué par la domination des ultra-royalistes. L'octroi d'une indemnisation aux émigrés spoliés pendant la révolution indispose une partie du peuple parisien. Il calme alors les mécontents en nommant, en 1828, un ministère libéral modéré (Martignac), mais le congédie l'année suivante et le remplace par un «ultra parmi les ultras» (Polignac) augmentant ainsi la défiance populaire. Pour rétablir son autorité face à l'opposition libérale, il promulgue les « Ordonnances de Saint-Cloud » qui dissolvent les Chambres, convoquent de nouvelles élections en modifiant le mode de scrutin et suspendent la liberté de la presse (25 juillet 1830).



Il en résulte un soulèvement massif des parisiens les 27, 28 et 29 juillet dites « Les 3 Glorieuses ». La révolte est violente à Paris comme le montrent les scènes ci-dessous, à gauche rue de Rohan à deux pas du Palais des Tuileries où réside le roi et au milieu porte Saint-Denis. En fait, la capitale se couvre de barricades et de drapeaux Bleu, blanc et



rouge comme signe de ralliement républicain face au drapeau Blanc de Charles X.

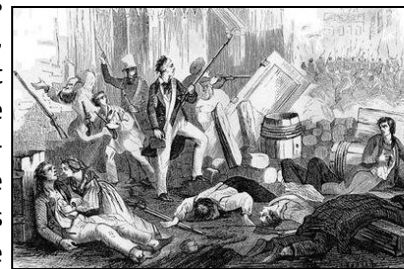


De fait, le règne de Charles X prend fin avec son exil et Louis-Philippe, duc d'Orléans, déjà nommé Lieutenant Général du Royaume se rend à l'Hôtel de Ville de Paris le 31 juillet 1830, accueilli par drapeau Bleu, blanc, rouge qu'il a accepté de reconnaître : « la nation reprend des couleurs » (ci-dessus à droite). La Fayette reçoit le duc d'Orléans que la commission municipale (à gauche) avale comme **Roi des Français** du nouveau régime (ci-contre en tenue d'apparat).



Le Royaume de France sous Louis-Philippe 1^{er} Roi des Français, dite « monarchie de juillet »

Le nouveau régime est libéral, le roi renonçant à la monarchie absolue de droit divin. Pour Louis-Philippe « le régime doit se tenir dans un juste milieu, également éloigné des excès du pouvoir populaire et des abus du pouvoir royal ». Dans la pratique les choses ne sont pas aussi simples car les responsables politiques sont partagés entre monarchistes bourbons, monarchistes orléanistes, libéraux, républicains...stigmatisés dans les caricatures de l'époque, montrant ainsi la fragilité de la monarchie de juillet. Ainsi, en 1832 lors de l'épidémie de choléra, les obsèques du général Lamarque, célèbre pour son engagement républicain et qui a fait carrière dans les armées de la Révolution et de l'Empire, est le prétexte à une insurrection républicaine importante qui fait quelques deux cents morts suite à des combats entre les manifestants républicains, la Garde Nationale et l'armée. Cet épisode sera repris par Victor Hugo dans son œuvre « Les misérables » (mort de Gavroche).



En 1848, le régime de la monarchie de juillet est usé par la crise politique, puis économique résultant de mauvaises récoltes et un manque de travail. Le 24 février, Paris s'embrase. Guizot, principal ministre de Louis-Philippe, a interdit les « banquets » organisés par les libéraux et les républicains qui veulent imposer le suffrage universel. De surcroît, il a fermé les Ateliers Nationaux qui offraient du travail aux chômeurs. Une manifestation boulevard des Capucines dégénère et des manifestants sont tués que l'on promène dans les rues de Paris. La situation échappe alors complètement au pouvoir et le roi abdique en faveur de son petit-fils. Le 25, Alphonse de Lamartine proclame la République à l'Hôtel de Ville de Paris (ci-contre) en rejetant le drapeau rouge des révolutionnaires. Un gouvernement provisoire est mis en place avec Lamartine, Louis Blanc et son ami l'ouvrier Ledru-Rollin et des élections sont organisées pour renouveler les députés.



La France sous la Seconde République



Les 10 et 11 décembre 1848 se déroule l'élection du Président de la Seconde République Française au suffrage universel masculin pour un mandat unique de 4 ans. Six candidats se sont présentés dont trois ont recueilli 99% des suffrages exprimés : (ci-contre) : Louis-Napoléon Bonaparte (Bonapartiste), Louis-Eugène Cavaignac (Républicain modéré), Alexandre Ledru-Rollin (Montagne), Ils ont recueilli respectivement 74,31%, 19,61% et 5,07% des suffrages

Louis-Napoléon Bonaparte a donc été élu, par une majorité écrasante, pour 4 ans, Président de la Seconde République Française. Il décide de s'installer dans le Palais de l'Élysée et prépare la formation du gouvernement qui sera dirigé dans un premier temps par Odilon Barrot. Pour l'essentiel, ce gouvernement est composé d'hommes représentant le « parti de l'ordre » ayant pour objectif essentiel de rétablir la prospérité du pays et la confiance du peuple. Mais, rapidement des dissensions importantes se font jour entre Louis-Napoléon Bonaparte et la Chambre des Députés qui vote les lois, dont nombre de membres comme Adolphe Thiers, considèrent qu'ils peuvent aisément « manœuvrer » le Président à leur guise. En fait, Louis-Napoléon, ne pouvant gouverner selon ses idées, prépare, avec ses collaborateurs les plus sûrs, dont son demi-frère le duc de Morny, un coup d'état visant à remplacer la République par l'Empire. Ce coup d'état, minutieusement préparé aura lieu le 2 décembre 1851 et donnera lieu à des manifestations de rues importantes qui seront sévèrement réprimées. C'est sur une des nombreuses barricades que sera tué le député républicain Alphonse Baudin (ci-contre). L'Assemblée Nationale et le Conseil d'État sont dissouts, des élections seront organisées et une nouvelle constitution promulguée. Un plébiscite est organisé les 21 et 22 décembre avalisant ces décisions. C'est un an plus tard, le 2 décembre 1852 qu'un nouveau plébiscite est organisé qui établit le Second Empire et Napoléon III Empereur des Français.



Faute de temps, il ne fut pas possible d'aborder le Second Empire, l'avènement de la Troisième République suite à la défaite contre la Prusse en 1870-1871 et surtout les 72 jours de la « Commune de Paris » du 18 mars 1871 à la semaine sanglante du 21 au 28 mai. Notre guide s'est efforcée de nous montrer, grâce aux divers documents du musée, les causes de ces révoltes. Nous l'en remercions.

Jocelyne Fagnon et Daniel Lancien